

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le jeudi 4 juillet 2019 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

- 
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée  
M<sup>me</sup> Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
- M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec  
M<sup>me</sup> Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec  
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume
- Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier
- Sont absents: M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée  
M. Émile Loranger, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette  
M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec  
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec

### Ouverture de la séance

À 10 h 33, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#### **CA-2019-0294**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,  
appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,  
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2019-0295**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 19 juin 2019**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,  
appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 19 juin 2019, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Communications écrites au conseil**

---

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

### **Période d'intervention des membres du conseil**

---

Une période d'intervention générale est tenue à l'intention des membres du conseil.

### **Adoption des résolutions**

---

**CA-2019-0296**

#### **Adjudication de contrats pour les travaux d'entrepreneur peintre - Peinture architecturale (Appel d'offres public 53348) - AP2019-270 (Ra-2133)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour les travaux d'entrepreneur peintre - Peinture architecturale, de la date d'adjudication au 7 mai 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53348 et aux prix unitaires de leurs lots respectifs, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes :

- Lot 1, 9110-9983 *Québec inc. (Avalox)*, selon sa soumission du 12 avril 2019;
- Lot 2, *Peinture Platinum inc.*, selon sa soumission du 12 avril 2019.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0297**

#### **Entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'*Alliance de l'industrie touristique du Québec*, relative à un partenariat d'affaires par principe de subsidiarité pour l'exécution d'activités de mise en marché de la région porte d'entrée Québec pour 2019 - OT2019-007 (Ra-2133)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'*Alliance de l'industrie touristique du Québec*, relative à un partenariat d'affaires par principe de subsidiarité pour l'exécution d'activités de mise en marché de la région porte d'entrée Québec pour 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0298**

**Entente de contribution entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'*Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec*, relative au versement d'une subvention à la Ville de Québec pour sa promotion comme destination touristique - **OT2019-008 (Ra-2133)****

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'*Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec*, relativement au versement d'une subvention de 640 000 \$ par année, pendant trois ans, à la Ville de Québec, pour appuyer les efforts de l'*Office du tourisme de Québec* dans ses démarches de commercialisation de la région de Québec comme destination touristique et pour développer l'offre touristique, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur général de la Ville de Québec à signer ladite entente;
- 3° l'affectation de la contribution de l'*Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* au projet de commercialisation sur les marchés hors Québec et au développement de l'offre touristique.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0299**

**Règlement hors cour relatif au dossier de cour SAI-Q-173773-1104 (*Ville de Québec c. Succession Lejeune et Lise Cantin*) - **AJ2019-012 (CT-AJ2019-012) — (Ra-2134)****

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le règlement hors cour du dossier SAI-Q-173773-1104 pour la somme de 214 700 \$, plus les taxes si applicables, en capital, intérêt et frais en ce qui concerne la *Succession Lejeune*, dont la somme de 168 400 \$ a déjà été versée à titre d'indemnité provisionnelle;

- 2° le règlement hors cour du dossier SAI-Q-173773-1104 pour la somme de 52 000 \$, plus les taxes si applicables, en capital, intérêt et frais en ce qui concerne madame Lise Cantin, dont la somme de 51 000 \$ a déjà été versée à titre d'indemnité provisionnelle;
- 3° un paiement d'une somme de 46 300 \$ à l'ordre de *Succession Lejeune*, et 1 000 \$ à l'ordre de Lise Cantin en guise de règlement complet et final;
- 4° les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, à signer, pour et au nom de la Ville de Québec, tous les documents requis et utiles pour donner effet au présent règlement, dont notamment l'avis de règlement et les transactions et quittances.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0300**

**Règlement hors cour relatif au dossier 19-507 (RCD-878) opposant la Ville de Québec et Nathalie Chicoine et al - AJ2019-022 (CT-AJ2019-022) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approuver le présent règlement hors cour en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
- 2° d'autoriser un paiement d'un montant de 520 000 \$, à l'ordre de *Cabinet Guy Bertrand en fidéicommiss*;
- 3° d'autoriser les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, à signer, pour et au nom de la Ville, la transaction et quittance ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0301**

**Règlement hors cour relatif au dossier de cour SAI-Q-173765-1104 (Ville de Québec c. Diane Boivin) - AJ2019-023 (Ct-AJ2019-023) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le règlement hors cour du dossier SAI-Q-173765-1104 pour la somme de 112 000 \$, plus les taxes si applicables, en capital, intérêts et frais;
- 2° le Service des finances à verser à madame Diane Boivin la somme de 112 000 \$, plus les taxes si applicables, en guise de règlement complet et final;

- 3° les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, à signer, pour et au nom de la Ville de Québec, tous les documents requis et utiles afin de donner effet au présent règlement, dont notamment l'avis de règlement et la transaction et quittance.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0302**

**Règlement hors cour partiel relativement au dossier *Royal & Sun Alliance du Canada et Groupe Ledor inc., mutuelle d'assurance et Promutuel Portneuf-Champlain, société mutuelle d'assurance générale et Promutuel Beauce-Etchemins, société mutuelle d'assurance générale et Desjardins assurances générales et La Personnelle, assurances générales c. Ville de Québec* (Dossier numéro: 19-507 (RCD-667-15)) - **AJ2019-024** (CT-AJ2019-024) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approuver l'entente du règlement partiel et la transaction intervenues entre les demanderesse et la Ville de Québec, dans le dossier 19-507 (RCD-667-15), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnés au projet de règlement hors cour partiel;
- 2° d'autoriser un paiement d'un montant de 626 386,72 \$, en guise de règlement en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais, par l'émission d'un chèque à l'ordre de *Carter Gourdeau en fidéicommiss*;
- 3° d'autoriser les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de règlement, transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0303**

**Règlement hors cour partiel de l'action collective liée aux inondations de la rivière Lorette de 2005 (Dossier numéro: 19-507 (2113-961-01)) - **AJ2019-025** (CT-AJ2019-025) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approuver, conditionnellement à celle du tribunal, l'entente de règlement et de la transaction intervenues entre la partie demanderesse et la Ville de Québec, dans le dossier C.S. 200-06-000063-068, selon les conditions et modalités substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de règlement hors cour;

- 2° d'autoriser le paiement d'un montant de 5 743 000 \$, par chèque ou virement à l'ordre de *Deblois Avocats en fidéicomis*, en guise de règlement du capital, des intérêts et de l'indemnité additionnelle;
- 3° d'autoriser les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de règlement, transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0304**

**Adjudication de contrats pour la fourniture et la plantation d'arbres - *Canopée - Automne 2019* (Appel d'offres public 60928) - **AP2019-344** (CT-2425047, CT-2425048, CT-2425054, CT-2425055, CT-2425071, CT-2425074, CT-2426065) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu :

- 1° d'approuver, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, un montant de 102 000 \$, pour la fourniture et la plantation d'arbres;
- 2° d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour la fourniture et la plantation d'arbres - *Canopée - Automne 2019*, et ce, de la date d'adjudication au 15 novembre 2019, conformément à la demande publique de soumissions 60928 et selon les prix soumis pour chacun des lots :
  - Lot 1 : *Reboisement Les Cent Frontières inc.*, pour une somme de 192 405,30 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 6 juin 2019;
  - Lot 2 : *Reboisement Les Cent Frontières inc.*, pour une somme de 88 355,50 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 6 juin 2019;
  - Lot 5 : *Gaudreault et Frères inc.*, pour une somme de 107 889,05 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 28 mai 2019;
  - Lot 6 : *Gaudreault et Frères inc.*, pour une somme de 117 504,80 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 28 mai 2019;
  - Lot 8 : *Reboisement Les Cent Frontières inc.*, pour une somme de 118 567,40 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 6 juin 2019;
  - Lot 9 : *Les Pelouses Intermodales inc.*, pour une somme de 106 745 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 28 mai 2019;

- Lot 10 : *Gaudreault et Frères inc.*, pour une somme de 129 961,30 \$, plus les taxes applicables, selon sa soumission du 28 mai 2019.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2019-0305

#### **Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels juridiques - Services d'enquêteur pour plaintes d'harcèlement psychologique (Dossier 53279) - AP2019-370 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 100 000 \$, plus les taxes applicables, au contrat adjudgé selon la délégation de pouvoirs en vigueur à 9304-6514 *Québec inc. (Jean Rosa consultant)*, pour des services d'enquête administrative et d'enquête d'harcèlement psychologique, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2019-0306

#### **Adjudication des contrats pour la fourniture de matériel d'aqueduc et d'égout (Appel d'offres public 53225) - AP2019-373 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats pour la fourniture de matériel d'aqueduc et d'égout, de la date d'adjudication jusqu'au 30 avril 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53225 et aux prix unitaires de leur soumission pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021, par les autorités compétentes:

- Lots 1, 9, 11 et 14 – *Emco Corporation*, selon sa soumission du 7 mai 2019;
- Lot 3 - *Wolseley Canada inc.*, selon sa soumission du 1<sup>er</sup> mai 2019;
- Lots 4 et 6 - *Aqua-Mécanique inc.*, selon sa soumission du 14 mai 2019;
- Lot 7 - *Forterra conduite sous pression*, selon sa soumission du 14 mai 2019;
- Lot 13 - *Réal Huot inc.*, selon sa soumission du 13 mai 2019.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0307**

**Adjudication de contrats pour la location de chargeuses sur pneus et de niveleuses articulées (2 lots) (Appel d'offres public 53681) - AP2019-397 (CT-2430125, CT-2430209) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adjuger à *Nortrax Québec inc.*, le contrat pour la location de huit chargeuses sur pneus (Lot 1) et de trois niveleuses articulées (Lot 2), du 15 novembre 2019 au 15 avril 2022, pour une somme de 1 297 800 \$, plus les taxes applicables, conformément à la demande publique de soumissions 53681 et selon les prix de sa soumission du 27 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022, par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0308**

**Adjudication d'un contrat pour des travaux de plomberie et de chauffage sur différents bâtiments (Appel d'offres public 60906) - AP2019-412 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger à *Boucher Lortie inc.*, le contrat pour des travaux de plomberie et de chauffage sur différents bâtiments, de la date d'adjudication jusqu'au 31 mai 2021, conformément à la demande publique de soumissions 60906 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 juin 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0309**

**Adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du Centre de services partagés du Québec pour les accès numériques à débit primaire (PRI) (Dossier 61181) - AP2019-421 (CT-2431277) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'autoriser le directeur du Service des approvisionnements ou son représentant, à signer tous les formulaires requis par le *Centre de services partagés du Québec*, afin de confirmer l'adhésion de la



Ville de Québec à cette entente contractuelle pour les accès numériques à débit primaire (PRI);

- 2° d'approuver l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle conjointe du *Centre de services partagés du Québec*, pour les accès numériques à débit primaire (PRI);
- 3° d'approuver une dépense estimée à 192 300 \$, plus les taxes applicables, pour les accès numériques à débit primaire (PRI), et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2019-0310

**Adjudication d'un contrat de services professionnels - Programme de recherche : Amélioration de la qualité et de la valeur du digestat produit par digestion anaérobique des boues municipales (Dossier 61137) - AP2019-425 (CT-2432191, CT-2432201) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'adjuger à l'*Institut national de la recherche scientifique (INRS)*, le contrat de services professionnels - *Programme de recherche : Amélioration de la qualité et de la valeur du digestat produit par digestion anaérobique des boues municipales* pour une somme de 281 620 \$, exonérée de taxes, soit 210 000 \$ en contribution financière et 71 620 \$ en ressources humaines, conditionnellement à l'octroi à l'*Institut national de la recherche scientifique* d'une contribution financière du *Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)*, pour la réalisation du projet, correspondant à une somme de 281 620 \$, selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux mentionnés à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des pour les années budgets 2020, 2021 et 2023 par les autorités compétentes;
- 2° d'autoriser les directeurs du Service des approvisionnements, du Service du traitement des eaux et du Service des projets industriels et de la valorisation, à signer ladite entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2019-0311

**Adjudication d'un contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec (Appel d'offres public 60923) - AP2019-427 (CT-2415070) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger à *Gestion Sanitaire M & M inc.*, le contrat pour l'exploitation du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec, du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2022, conformément à la demande

publique de soumissions 60923 et aux prix unitaires de sa soumission du 29 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0312**

**Entente de services professionnels et techniques - Accompagnement et mise en oeuvre d'activités pour la réalisation du projet *Attraction d'investissements directs étrangers, de talents et d'entrepreneurs* (Dossier 61330) - AP2019-440 (CT-AP2019-440) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'approuver la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec (QI)*, pour l'accompagnement et la mise en oeuvre d'activités pour la réalisation du projet *Attraction d'investissements directs étrangers, de talents et d'entrepreneurs*, pour une somme de 448 108 \$, plus les taxes applicables, pour la réalisation du projet, selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux mentionnés à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier une somme maximale de 470 500 \$, à même le *fonds lié à la Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation des services décrits dans ladite entente;
- 3° d'autoriser le directeur du Service du développement économique et des grands projets, à signer ladite entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0313**

**Adjudication d'un contrat pour le transport et la valorisation de boues municipales déshydratées (Appel d'offres public 52503) - AP2019-464 (CT-2431749) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger à *Englobe Corp.*, le contrat pour le transport et la valorisation de boues municipales déshydratées pour la période du 3 juillet 2019 au 28 mai 2021, conformément à la demande publique de soumissions 52503 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0314**

**Acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis au 513, rue Roussin, connu et désigné comme étant les lots 1 022 748 et 2 706 103 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - DE2019-185 (CT-DE2019-185) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme de 1 959 850 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté d'agglomération pour l'acquisition des lots 1 022 748 et 2 706 103 du cadastre du Québec;
- 2° d'acquérir, à des fins municipales, un immeuble sis au 513, rue Roussin, Québec, connu et désigné comme étant les lots 1 022 748 et 2 706 103 du même cadastre, d'une superficie totale de 17 315 mètres carrés, propriété de messieurs Richard Drolet et Denis Racine, pour une somme de 1 900 000 \$, plus les taxes applicables, incluant notamment une somme de 700 000 \$ pour le locataire des lieux, soit la compagnie 9012-5931 Québec inc., selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse de vente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0315**

**Avenant au bail intervenu entre la Ville de Québec et la Société en commandite Bouvier-Bertrand, relatif à la location d'espaces de bureaux situés au 1020, rue Bouvier à Québec - Arrondissement des Rivières - DE2019-187 (CT-DE2019-167) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'avenant au bail, en vertu duquel la Société en commandite Bouvier-Bertrand loue à la Ville de Québec des espaces de bureaux d'une superficie totale de 16 168 pieds carrés, au lieu de 15 985 pieds carrés, pour lesquels des coûts supplémentaires en améliorations locatives d'une somme maximale de 375 000 \$, plus les taxes applicables, sont requis, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ledit avenant.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0316**

**Appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour des travaux de compétence d'agglomération* - IN2019-016 (CT-IN2019-016) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'approprier un montant de 800 000 \$, à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, qui sera disponible pour la création de projets de compétence d'agglomération, afin de réaliser des travaux d'entretien sur les voies publiques visées par le *Programme d'entretien des chaussées 2019*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0317**

**Prise d'acte, approbation et autorisation du dépôt du *Plan d'intervention 2018 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la Ville de Québec* - IN2019-019 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de prendre acte, d'approuver et d'autoriser le dépôt du *Plan d'intervention 2018 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la Ville de Québec*, en date du 2 octobre 2018, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0318**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016127) - IN2019-020 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016127.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0319**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016135) - IN2019-021 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016135.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0320**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016136) - IN2019-022 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016136.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0321**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016153) - IN2019-024 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation,

relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016153.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0322**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016155) - IN2019-025 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016155.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0323**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016156) - IN2019-026 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016156.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0324**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016157) - IN2019-027 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016157.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0325**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016160) - IN2019-028 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016160.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0326**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016163) - IN2019-029 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016163.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0327**

**Protocole d'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (dossier 2016166) - IN2019-030 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)*, pour le dossier numéro 2016166.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2019-0328**

**Prise d'acte de la réception d'un montant pour une aide financière octroyée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour répondre aux besoins de l'Agglomération de Québec, liés à la légalisation du cannabis - PA2019-069 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° de prendre acte de la réception de la somme de 1 390 275 \$, pour une aide financière octroyée à l'Agglomération de Québec en date du 29 mars 2019, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin de répondre aux besoins liés à la légalisation du cannabis;
- 2° d'autoriser un ajout budgétaire au montant de 1 390 275 \$ et son affectation à un projet répondant aux besoins liés à la légalisation du cannabis.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2019-0329**

**Versement d'une subvention à la Ville de Lac-Delage pour un projet de drainage urbain innovateur - PA2019-078 (CT-2430419) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser le versement d'une subvention de 159 750 \$, à la Ville de Lac-Delage pour un projet de drainage urbain innovateur.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité



**CA-2019-0330**

**Appropriation à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, pour la finalisation de l'analyse des impacts potentiels de la valorisation énergétique de l'incinérateur de la Ville de Québec - [PV2019-009](#) (CT-PV2019-009) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'approprier à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, un montant de 50 000 \$ pour les honoraires supplémentaires requis, pour la finalisation de l'analyse des impacts potentiels de la valorisation énergétique de l'incinérateur de la Ville de Québec.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0331**

**Adoption du rapport d'activités couvrant les années 2016–2017–2018 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec - [PI2019-004](#) (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le rapport d'activités couvrant les années 2016–2017–2018 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec desservant l'agglomération de Québec, et d'autoriser sa transmission au ministère de la Sécurité publique.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0332**

**Modification de la nomenclature des emplois fonctionnaires - [RH2019-537](#) (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires et l'adoption de ladite nomenclature des emplois modifiée;
- 2° la modification des titres d'emplois des employés visés par cette modification.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0333**

**Nomination du directeur par intérim du Service de la gestion des équipements motorisés - RH2019-552 (CT-RH2019-552) — (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de nommer monsieur Pierre St-Michel (ID. 150494), directeur général adjoint des services de soutien institutionnel, pour agir à titre de directeur par intérim du Service de la gestion des équipements motorisés, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0334**

**Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le chemin Sainte-Foy - Arrondissement de La Cité-Limoilou - TM2019-134 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'approuver des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le chemin Sainte-Foy, côté sud, au niveau du tronçon compris entre l'avenue de Vimy et l'avenue Marois, où les normes suivantes sont en vigueur :

- "À partir de l'avenue de Vimy, en direction ouest, sur une distance de 44,5 m, l'arrêt d'un véhicule routier, à l'exception d'un autobus, est interdit."

Ces normes sont remplacées par les suivantes :

- "À partir de l'avenue de Vimy, en direction ouest, sur une distance de 74,5 m, l'arrêt d'un véhicule routier, à l'exception d'un autobus, est interdit."

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0335**

**Demande d'aide financière au programme *Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal* du ministère des Transports du Québec - TM2019-140 (Ra-2134)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au programme *Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal*, du ministère des Transports du Québec.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2019-0336

**Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec - Contrats débutant en 2018 - Zone 6C003 (Appel d'offres public 52218) - AP2019-444 (CT-2432160) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 250 181 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Inter-Cité Construction ltée*, en vertu de la résolution CA6-2018-0204 du 22 août 2018 relativement au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (8 contrats) - Contrats débutant en 2018 - Zone 6C003 du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 30 avril 2023, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2019-0337

**Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec - Contrats débutant en 2018 - Zone 5C039 (Appel d'offres public 52218) - AP2019-450 (CT-2432214) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 213 034,95 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Charles-Auguste Fortier inc.* en vertu de la résolution CA5-2018-0160 du 30 août 2018 relativement au contrat pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (8 contrats) - Contrats débutant en 2018 - Zone 5C039 du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 30 avril 2023, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0338**

**Entente entre la Ville de Québec et la *Corporation des fêtes historiques de Québec* relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fêtes de la Nouvelle-France*, en 2019 - **BE2019-081** (CT-2431788) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Corporation des fêtes historiques de Québec*, relative au versement d'une subvention de 150 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fêtes de la Nouvelle-France*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0339**

**Entente entre la Ville de Québec et *Jeunes musiciens du monde* relative au versement d'une subvention, dans le cadre du *Fonds de développement des territoires*, pour réaliser le projet *Acquisition et réaménagement d'un bâtiment pour l'école de musique de Québec et le siège social de Jeunes musiciens du monde* - **DE2019-127** (CT-DE2019-127) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Jeunes musiciens du monde* relative au versement d'une subvention maximale de 300 000 \$, dans le cadre du *Fonds de développement des territoires* (FDT), pour réaliser le projet *Acquisition et réaménagement d'un bâtiment pour l'école de musique de Québec et le siège social de Jeunes musiciens du monde*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier une somme maximale de 300 000 \$, à même le *Fonds de développement des territoires* (FDT) pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0340**

**Entente entre la Ville de Québec et l'Administration portuaire de Québec relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023 et du budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Québec, pour permettre à l'Administration portuaire de Québec la construction d'un nouveau terminal de croisière permanent au quai 30 du port de Québec - DE2019-149 (CT-DE2019-149) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,  
appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 3 000 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la construction d'un nouveau terminal de croisière permanent au quai 30 du port de Québec;
- 2° d'autoriser un virement d'une somme de 2 000 000 \$ provenant du poste contingent d'agglomération vers le budget de fonctionnement du Service du développement économique et des grands projets, à l'activité 3647006 - *Gérer les fonds, les subventions et les prêts*, pour permettre à l'Administration portuaire de Québec la construction d'un nouveau terminal de croisière permanent au quai 30 du port de Québec;
- 3° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Administration portuaire de Québec relative au versement d'une subvention maximale de 5 000 000 \$, pour permettre à l'Administration portuaire de Québec la construction d'un nouveau terminal de croisière permanent au quai 30 du port de Québec.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0341**

**Entente entre la Ville de Québec et Polynergie inc. relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet *Démonstration de l'utilisation de carburants pyrolytiques issus de matières résiduelles de plastique, pour des véhicules et autres engins motorisés* - DE2019-160 (CT-DE2019-160) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,  
appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 234 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et Polynergie inc. relative au versement d'une subvention maximale de 234 000 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Démonstration de l'utilisation de carburants pyrolytiques issus de*

*matières résiduelles de plastique, pour des véhicules et autres engins motorisés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0342**

**Entente entre la Ville de Québec et *ABB inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Consolidation de l'entreprise comme centre d'excellence en mesures et analyses - DE2019-161* (CT-DE2019-161) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 710 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *ABB inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 710 000 \$, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Consolidation de l'entreprise comme centre d'excellence en mesures et analyses*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0343**

**Entente entre la Ville de Québec et *Les Celliers Intelligents inc.* relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Commercialisation de la plateforme Alfred Pro - DE2019-162* (CT-DE2019-162) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les Celliers Intelligents inc.* relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet

*Commercialisation de la plateforme Alfred Pro*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° d'approprier une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2019-0344

**Convention de financement entre la Ville de Québec et ALIAS, ligne de signalement inc., relative à l'octroi d'un financement, dans le cadre du Fonds local d'investissement, pour réaliser le projet Mise en oeuvre du plan de commercialisation et de développement de l'entreprise - DE2019-175 (CT-DE2019-175) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion d'une convention de financement entre la Ville de Québec et ALIAS, ligne de signalement inc., relative à l'octroi d'un financement à terme maximal de 175 000 \$, dans le cadre du *Fonds local d'investissement (FLI)*, pour réaliser le projet *Mise en oeuvre du plan de commercialisation et de développement de l'entreprise*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention de prêt jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier une somme maximale de 175 000 \$, à même le *Fonds local d'investissement (FLI)* pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### CA-2019-0345

**Avenants au bail intervenu entre la Ville de Québec (locataire) et la Société en commandite Dominion Corset (locateur) relativement à la location d'espaces de bureaux situés au 295, boulevard Charest à Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2019-186 (CT-DE2019-186) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de deux avenants au bail en vertu duquel la *Société en commandite Dominion Corset* loue à la Ville de Québec des espaces de bureaux d'une superficie totale de 50 561 pieds carrés, au lieu de 50 097 pieds carrés, pour lesquels des coûts supplémentaires en améliorations locatives d'une somme maximale de 500 000 \$, plus les taxes applicables, sont requis, selon des conditions

substantiellement conformes à celles mentionnées aux avenants joints au sommaire décisionnel;

2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer lesdits avenants au bail.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0346**

**Renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec 2019-2023* - RH2019-569 (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

1° le renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans les documents joints au sommaire décisionnel;

2° le Service des ressources humaines à modifier ladite convention collective, conformément aux conditions mentionnées audit sommaire;

3° le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0347**

**Renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec 2019-2023* - RH2019-572 (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

1° le renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec*, selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans les documents joints au sommaire décisionnel;

2° le Service des ressources humaines à modifier ladite convention collective, conformément aux conditions mentionnées audit sommaire;

3° la régularisation de 91 postes temporaires en postes réguliers au Service de police selon ce qui est prévu à l'annexe 3.1. jointe à ce même sommaire;

4° la régularisation de 26 constables à des postes de



sergents–détectives, d'un constable à un poste de lieutenant–détective et d'un constable à un poste de sergent de patrouille selon ce qui est prévu à l'annexe 3.2. jointe audit sommaire;

- 5° la régularisation du statut des 157 constables temporaires avec le statut de constables réguliers selon ce qui est prévu à l'annexe 3.3. jointe à ce même sommaire;
- 6° le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2019-0348**

#### **Renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés de stationnement d'ExpoCité 2019-2023* - RH2019-576 (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés de stationnement d'ExpoCité*, selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le document joint au sommaire décisionnel;
- 2° le Service des ressources humaines à modifier ladite convention collective, conformément aux conditions mentionnées audit sommaire;
- 3° le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

#### **CA-2019-0349**

#### **Renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Association des pompiers professionnels de Québec inc. 2019-2023* - RH2019-600 (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le renouvellement de la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Association des pompiers professionnels de Québec inc.*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans les documents joints au sommaire décisionnel;
- 2° le Service des ressources humaines à modifier ladite convention collective, conformément aux conditions mentionnées audit sommaire;

3° le Service des finances à procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0350**

**Prise d'acte de la démission de monsieur Martin Caron (ID. 123954), directeur du Service des technologies de l'information - RH2019-608 (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de prendre acte de la démission de monsieur Martin Caron (ID. 123954), qui occupe un poste directeur de service (D080), poste no 37072, au Service des technologies de l'information, avec effet le 10 août 2019.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0351**

**Nomination de monsieur Claude Morrissette (ID. 014836) à titre de directeur par intérim du Service des technologies de l'information - RH2019-612 (CT-RH2019-612) — (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de nommer monsieur Claude Morrissette (ID. 014836), employé permanent, à titre de directeur par intérim du Service des technologies de l'information (D051), classe DS1 avec sécurité d'emploi, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0352**

**Prise d'acte de la retraite, le 1<sup>er</sup> août 2019, de madame Rhonda Rioux (ID. 025286), directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales - RH2019-624 (Ra-2135)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de prendre acte de la retraite de madame Rhonda Rioux (ID. 025286), directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales (poste no 44734), le 1<sup>er</sup> août 2019.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

## **Avis de motion**

---

**CAAM-2019-0353**

***Avis de motion relatif au Règlement de l'agglomération sur des services professionnels et techniques et le personnel requis aux fins de déterminer les travaux nécessaires pour l'implantation de conduites pour revaloriser la vapeur produite par l'incinérateur de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1281, et dépôt du projet de règlement - PV2019-007***

---

Monsieur le conseiller Rémy Normand donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement ordonnant l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'embauche du personnel requis aux fins de la réalisation d'études, de plans et devis détaillés et pour la surveillance des travaux relatifs à l'implantation de conduites souterraines et en surface pour revaloriser la vapeur de l'incinérateur municipal de même que l'acquittement des frais d'installation du bureau de projet y afférents.

Ce règlement prévoit une dépense de 2 900 000 \$ pour les services professionnels et techniques, l'embauche du personnel et l'acquittement des frais ainsi ordonnés et décrète un emprunt du même montant remboursable sur une période de quinze ans.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**CA-2019-0354**

***Appropriation de 290 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération - PV2019-007***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'approprier un montant de 290 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1281. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CAAM-2019-0355**

***Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire instaurant des marges de recul à l'axe applicables aux lots situés en bordure d'un corridor structurant de transport en commun relativement à la rue Dorchester et au boulevard Charest Est, R.A.V.Q. 1278, et dépôt du projet de règlement - PA2019-084 (Ra-2135)***

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le

*Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire instaurant des marges de recul à l'axe applicables aux lots situés en bordure d'un corridor structurant de transport en commun afin de modifier la marge de recul à l'axe sur certains tronçons de la rue Dorchester et du boulevard Charest.*

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

### **Adoption de règlements**

---

**CA-2019-0356**

***Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification des services d'enfouissement et d'incinération des matières résiduelles, R.A.V.Q. 1264 - PV2019-002***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification des services d'enfouissement et d'incinération des matières résiduelles, R.A.V.Q. 1264.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0357**

***Règlement de l'agglomération sur des travaux d'installation d'échantillons de compteurs d'eau résidentiels et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1266 - AE2019-001***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'installation d'échantillons de compteurs d'eau résidentiels et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1266.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0358**

***Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'une partie de l'entente entre la Ville et la Commission de la capitale nationale du Québec pour la mise en valeur de la capitale nationale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1272 - CU2019-042***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'une partie de l'entente entre la Ville et la Commission de la capitale nationale du Québec pour la mise en valeur de la capitale nationale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1272.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0359**

***Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1273 - PV2019-004***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q.1273.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0360**

***Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé, R.A.V.Q. 1277 - PA2019-091***

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu:

1° d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé, R.A.V.Q. 1277;*

2° de transmettre une copie certifiée conforme dudit règlement et des

cahiers techniques aux instances concernées, soit au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la Communauté métropolitaine de Québec et aux autres organismes partenaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2019-0361**

***Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et de la station de traitement des boues et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1280 - PV2019-006***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et de la station de traitement des boues et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1280.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions des citoyens**

---

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

### **Clôture de la séance**

---

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 42.

Steeve Verret  
Président

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

JL/ad